

Rapport annuel

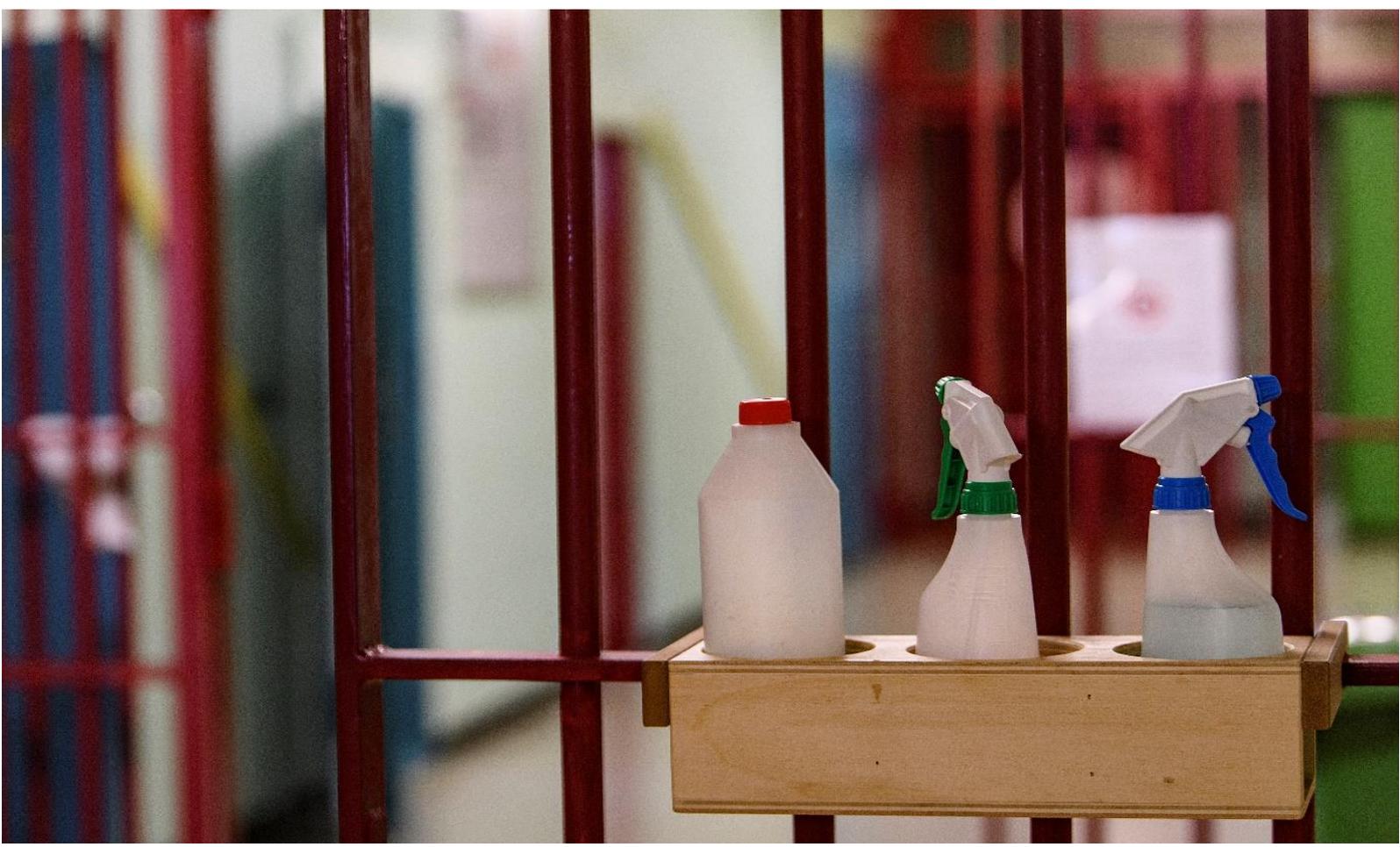
Etablissement de détention fribourgeois

—
2020



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD



Sommaire

1	Organes de l'Établissement de détention fribourgeois (EDFR)	4
1.1	Commission administrative	4
1.1.1	Membres de la commission administrative	4
1.1.2	Message de M. le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz, président de la commission administrative	4
1.1.3	Message de M. John Zwick, Président de la sous-commission économique	5
1.1.4	Message de M. Adrian Urwyler, Président de la sous-commission pénitentiaire	5
1.1.5	Message de M. Dominique Schouwey, Président de la commission du personnel	6
1.2	Conseil de direction de l'EDFR	7
1.2.1	Membres du conseil de direction	7
1.2.2	Message de M. Guido Sturny, Directeur de l'EDFR	7
2	Activités de l'EDFR	8
2.1	Division encadrement	8
2.1.1	Activités de l'année 2020	8
2.1.2	Personnel de la division	8
2.1.3	Bilan de l'année 2020	8
2.2	Division sécurité	11
2.2.1	Activités de l'année 2020	11
2.2.2	Personnel de la division	11
2.2.3	Bilan de l'année 2020	11
2.3	Division ressources	12
2.3.1	Activités de l'année 2020	12
2.3.2	Personnel de la division	12
2.3.3	Bilan de l'année 2020 du secteur finances	12
2.3.4	Bilan de l'année 2020 du secteur administration	14
2.4	Division agriculture	16
2.4.1	Activités de l'année 2020	16
2.4.2	Personnel de la division	16
2.4.3	Bilan de l'année 2020	16
2.5	Division ateliers et construction	17
2.5.1	Activités de l'année 2020	17
2.5.2	Personnel de la division	18
2.5.3	Bilan de l'année 2020	18
2.6	Division Prison Centrale	18
2.6.1	Activités de l'année 2020	18

2.6.2	Personnel de la division	18
2.6.3	Bilan de l'année 2020	19
3	Influence du Covid-19 sur l'EDFR	21
<hr/>		
3.1	Influence du Covid-19 sur les activités des divisions de l'EDFR	21
3.1.1	Influence du Covid-19 sur les activités de la division encadrement	21
3.1.2	Influence du Covid-19 sur les activités de la division sécurité	21
3.1.3	Influence du Covid-19 sur les activités de la division ressources	22
3.1.4	Influence du Covid-19 sur les activités de la division agriculture	22
3.1.5	Influence du Covid-19 sur les activités de la division ateliers et construction	22
3.1.6	Influence du Covid-19 sur les activités de la division Prison Centrale	22
3.2	Influence du Covid-19 sur le personnel de l'établissement de détention fribourgeois	23
4	Remerciements	23
<hr/>		

1 Organes de l’Etablissement de détention fribourgeois (EDFR)

1.1 Commission administrative

1.1.1 Membres de la commission administrative

Président :	Maurice Ropraz, conseiller d’Etat, Directeur de la sécurité et de la justice ;
Vice-Présidente :	Katharina Thalmann-Bolz, députée ;
Membres :	Adrian Urwyler, juge suppléant au Tribunal pénal fédéral, président de la sous-commission pénitentiaire ; John Zwick, expert en matière de constructions pénitentiaires, président de la sous-commission économique ; Violaine Cotting, vice-syndique et députée ; Christine Jakob, députée ; Markus Julmy, député ; Xavier Orsini, chef du Service de l’exécution des sanctions pénales et de la probation ; Dominique Schouwey, président de la commission du personnel ;
Secrétaire :	Mélanie Maillard, conseillère juridique.

1.1.2 Message de M. le Conseiller d’Etat Maurice Ropraz, président de la commission administrative

Difficile de passer en revue l’année 2020 sans évoquer d’abord la pandémie de coronavirus qui a frappé notre canton, notre pays et le monde entier. L’ensemble des services de l’Etat ont été profondément impactés par la crise sanitaire, tant dans leur fonctionnement que dans l’accomplissement de leurs missions et la délivrance des prestations à la population. Dans le domaine pénitentiaire, la gestion du risque sanitaire a représenté un défi tout particulier.

Comment organiser les mises en quarantaine, quel sort réserver au travail en atelier, comment prendre en charge les personnes infectées, comment gérer un personnel réduit tout en assurant un niveau irréprochable d’encadrement et de sécurité : tels sont quelques-unes des questions auxquelles l’EDFR a dû répondre, dans l’urgence d’un printemps où beaucoup était à inventer et où les moyens basiques de protection – masques, gel hydroalcoolique – faisaient défaut.

Je me plais à relever que, dans ce contexte difficile, l’EDFR a parfaitement su relever le défi. Cette prouesse est le fait de toutes et tous les collaborateurs et collaboratrices de l’EDFR, à tous les degrés hiérarchiques, et je souhaite adresser à chacune et chacun, au nom de la Commission administrative, mes vifs remerciements.

A la faveur du répit sanitaire de l’été, l’EDFR a vécu un changement important à sa tête. Après huit années d’engagement au profit de l’institution, le directeur Franz Walter a fait valoir son droit à une retraite anticipée qu’il a prise le 31 août, et nous le remercions chaleureusement pour tout le travail effectué. Dès son arrivée, M. Walter a été l’artisan de nombreux changements et évolutions, et a activement participé à mettre en œuvre de nombreux projets organisationnels et infrastructurels, tels que la réunion des Etablissements de Bellechasse et de la Prison centrale en une seule entité, ou la planification pénitentiaire cantonale 2016-2026.

Lui succédant le 1er septembre, le nouveau directeur Guido Sturny a immédiatement mis au profit de l’EDFR sa très vaste expérience du domaine pénitentiaire, forgée au fil d’une carrière commencée sur le site de Bellechasse, puis passée par le Service de l’application des sanctions pénales et des prisons (l’ancien SASPP) et le Centre suisse de compétence en matière d’exécution des sanctions pénales. La Commission administrative réitère à l’intention de M. Sturny ses meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

La planification pénitentiaire cantonale a connu en 2020 deux étapes de la plus haute importance. D’une part, le Grand Conseil a validé en mai un crédit d’investissement de quelque 27,5 millions de francs pour l’agrandissement du site de Bellechasse, qui nous permettra désormais de séparer les différents régimes d’exécution de peine et de disposer, à l’horizon 2023, de nouvelles infrastructures, notamment en matière de prise en charge médicale. En

parallèle, le Grand Conseil a voté un crédit d'étude de 1,8 million de francs qui nous permettra d'analyser en détail le projet de relocalisation de la détention avant jugement sur le site de Bellechasse et de fermeture de la Prison centrale de Fribourg. Enfin, l'année 2020 aura permis à l'EDFR d'intensifier son partenariat avec le Réseau fribourgeois de santé mentale, avec qui de nouveaux contrats de prestation ont été conclus, notamment pour améliorer la prise en charge sur le site de Bellechasse des détenus condamnés à des mesures thérapeutiques.

Ce bref tour d'horizon permet ainsi de constater que l'EDFR a franchi en 2020, en dépit du Covid-19, plusieurs caps qui détermineront durablement son avenir et garantiront une prise en charge optimale des détenus dont il a la charge. Avec le concours d'une équipe de collaboratrices et de collaborateurs professionnels, motivés et pleinement investis dans leur mission.

1.1.3 Message de M. John Zwick, Président de la sous-commission économique

La sous-commission économique s'est réunie à quatre reprises en 2020, dont une fois à la cabane d'alpage de la Pudze sur les flancs du Teysachaux.

Conformément à son mandat, la sous-commission économique a analysé et examiné les comptes de l'année en cours et les budgets pour les années 2021-2022. Sur la base de cet audit, la gestion de l'EDFR est qualifiée de très bonne. Les comptes de l'exercice 2020 et les budgets pour les années à venir sont présentés de manière transparente et compréhensible.

Les coûts supplémentaires élevés résultant des mesures liées au Covid-19 représentent une contrainte à peine supportable pour un budget raisonnablement équilibré. Ils doivent en effet être compensés à l'interne, conformément aux instructions budgétaires. Outre ces coûts supplémentaires, il convient de mentionner la difficulté à respecter les budgets gelés au niveau des données budgétaires 2019. En raison de la baisse des recettes et de dépenses supplémentaires prévues qui s'ajoutent à la sous-occupation de la Prison Centrale liée à la situation sanitaire, les possibilités de compensation à l'interne semblent difficilement envisageables. Il appartient à la sous-commission économique de signaler ces difficultés dans le cadre de son mandat.

D'une manière générale, il s'agit de souligner l'excellente gestion de l'EDFR. La maîtrise de la situation exceptionnelle a été exemplaire, et ce dans un contexte de changement de direction. En effet, Guido Sturny a pris les rênes de l'Etablissement, suite au départ à la retraite de Franz Walter à la fin août. Presque imperceptible de l'extérieur, ce changement à la tête de l'Etablissement démontre l'excellent travail accompli par l'ancien et le nouveau directeur. Nous tenons à les remercier pour leur engagement exceptionnel.

La sous-commission économique exprime également sa gratitude aux autres membres du conseil de direction pour la fructueuse collaboration ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour son engagement et la qualité du travail accompli au service de la société.

1.1.4 Message de M. Adrian Urwyler, Président de la sous-commission pénitentiaire

La commission administrative de l'EDFR a délégué les tâches suivantes à sa sous-commission pénitentiaire :

- Mener des entretiens avec les personnes détenues et le personnel de l'Etablissement ;
- Être informée des recours et décisions rendues par la Direction de la sécurité et de la justice dans le cadre des procédures de plaintes formulées contre le personnel ou la direction de l'Etablissement ;
- Préparer, à l'attention de la commission, un préavis à la Direction de la sécurité et de la justice au sujet de l'organigramme de l'Etablissement et examiner les projets de règlements qui doivent être approuvés ou adoptés par la commission ;
- Préparer, à l'attention de la commission, des avis au Conseil d'Etat, à la Direction de la sécurité et de la justice ou au conseil de direction de l'Etablissement sur d'autres questions de portée générale ou sur des points spécifiques, à la demande de ces instances ou de sa propre initiative.

Au cours de l'année écoulée, la sous-commission a tenu cinq réunions ordinaires sur le seul site de Bellechasse à Sugiez pour se conformer au concept de protection Covid-19. Elle a répondu à la demande d'audience de 12 détenus. Aucune audience n'a pu se tenir lors la phase aiguë de la crise sanitaire ; toutefois, les contacts ont toujours été

possibles par voie de correspondance. La sous-commission a également rencontré la commission du personnel de l'Établissement pour un échange de points de vue.

Dans le cadre de son activité, la sous-commission a pu obtenir une vue d'ensemble représentative de la situation au sein de l'EDFR. Les détenus et les personnes internées décrivent les conditions de vie et de détention comme étant bonnes et correctes. En raison du coronavirus, les mesures nécessaires à la protection de la santé des détenus et des agents de détention ont été systématiquement mises en œuvre et largement comprises. Nul doute cependant que l'isolement social des détenus, dont les contacts avec le monde extérieur ont été encore restreints par l'urgence sanitaire, a représenté une charge supplémentaire pour tous. Les autres problèmes soulevés par les détenus sont régulièrement liés à leur situation de vie personnelle et impliquent souvent le traitement de leurs problèmes de santé, des frais de téléphone et des modalités de visites.

Des suggestions d'amélioration ponctuelles ont été accueillies favorablement par la direction et appliquées dans la mesure du possible. Les détenus ont loué les qualités humaines et le comportement respectueux du personnel de l'Établissement.

La sous-commission pénitentiaire constate que l'EDFR a été bien géré et de manière compétente. Elle remercie le conseil de direction et l'ensemble du personnel pour le bon travail fourni en 2020 dans l'intérêt de la société.

1.1.5 Message de M. Dominique Schouwey, Président de la commission du personnel

La commission du personnel de l'EDFR exerce les tâches suivantes :

- Promouvoir les bonnes relations entre les différents secteurs d'activité ;
- Coopérer dans l'application de la législation et de la réglementation du personnel ;
- Étudier et proposer des mesures d'amélioration ou de modification au niveau de l'organisation et du fonctionnement des services ;
- Proposer des mesures supplémentaires dans le cadre de la formation et des activités culturelles et sportives pour le personnel ;
- Proposer au Conseil d'Etat, par l'intermédiaire de la Direction de la sécurité et de la justice, son président comme représentant du personnel à la commission administrative.

Suite à une requête du personnel du site de Bellechasse, une séance s'est tenue le 9 janvier 2020 entre le conseil de direction et le comité de la commission du personnel. Ce dernier a également rencontré, le 13 octobre 2020, le nouveau directeur de l'Établissement pour lui présenter les membres du comité et échanger sur la collaboration future.

Le comité de la commission du personnel s'est réuni à quatre reprises en 2020. Le président de la commission du personnel a pris part à deux séances de la commission administrative, à deux séances de la sous-commission économique et à une réunion de la sous-commission pénitentiaire.

En raison du coronavirus, les activités de la commission du personnel ont été bouleversées : les séances du comité ont dû être espacées et la traditionnelle journée du 9 octobre a été annulée.

La commission du personnel est actuellement impliquée dans les dossiers suivants :

- La réforme de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg, suite à la votation populaire du 29 novembre 2020 ;
- Les projets d'agrandissement de Bellechasse (ABEL 2023) ;
- Le projet de déménagement de la Prison Centrale (Dém. PC 2025).

Le président de la commission du personnel tient à relever le remarquable comportement des collaboratrices et collaborateurs des deux sites de l'EDFR face à la situation sanitaire ; ils ont rempli leur mission avec dévouement, sérieux et professionnalisme. Les efforts consentis ont été considérables et ont permis d'assurer le bon fonctionnement de l'Établissement.

La commission du personnel adresse une pensée toute particulière aux personnes qui ont perdu un être cher ou enduré une épreuve affectant leur santé. Elle leur souhaite beaucoup de courage et un prompt rétablissement.

1.2 Conseil de direction de l'EDFR

1.2.1 Membres du conseil de direction

Directeur : Guido Sturny ;
Chef-f-es de division : Roger Crottaz, directeur adjoint, chef de la division encadrement ;
Andreas Bürgin, chef de la division sécurité ;
Rosa Piller, cheffe de la division ressources ;
Martin Hertach, chef de la division agriculture ;
Fabian Seelmann, chef de la division ateliers et construction ;
Alain Sauter, chef de la division Prison Centrale.

1.2.2 Message de M. Guido Sturny, Directeur de l'EDFR

C'est dans un contexte sanitaire particulièrement difficile que j'ai pris mes fonctions à la tête de l'EDFR depuis le 1^{er} septembre 2020. Malgré les bouleversements liés à la crise, j'ai pu prendre le temps de rencontrer et discuter avec les collaboratrices et les collaborateurs qui assurent la bonne marche de l'institution. Durant l'automne, j'ai ainsi eu l'occasion de suivre un programme d'introduction au sein de toutes les divisions. Les échanges avec l'ancien directeur m'ont également été très précieux. Ces rencontres riches et diverses m'ont permis, en fin d'année, de faire un état de la situation actuelle sous la forme d'un rapport à l'attention de la Direction de la sécurité et de la justice et des commissions concernées. Le rapport en question fait aussi mention des projets futurs et formule différentes requêtes. Compte tenu des observations relevées, les objectifs majeurs auxquels nous allons nous atteler pour 2021 ne sont pas des moindres. Ils vont notamment impliquer la mise en place du nouveau fonctionnement de l'Etablissement, compte tenu de l'avancement des projets d'agrandissement de Bellechasse (ABEL 2023) et de déménagement de la Prison Centrale en 2025 (Dém. PC 2025). Par ailleurs, il s'agira de se consacrer à l'élaboration du concept et de la stratégie 2021-2026 pour l'EDFR.

Je profite de l'occasion pour remercier vivement la Direction de la sécurité et de la justice, les commissions et l'ensemble du personnel de l'EDFR pour l'accueil reçu. Je me réjouis d'ores et déjà de poursuivre cette fructueuse collaboration.

L'année 2020 a été bien évidemment marquée par la crise du coronavirus. Dans ce contexte particulièrement compliqué, le personnel a été obligé de tenir compte de multiples restrictions dans son travail afin de respecter les directives de l'Office fédéral de la santé publique et du canton de Fribourg. Malgré une situation difficile qui a engendré un grand nombre de bouleversements et de craintes, nous avons pu répondre à notre mission, celle d'assurer la garde, l'hébergement, la prise en charge et le traitement des personnes détenues qui nous sont confiées. Je suis particulièrement fier d'avoir pu compter sur l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Qu'il me soit permis de leur adresser mes chaleureux remerciements.

L'EDFR va de l'avant. Les projets de développement sont désormais lancés. Pour les années à venir, les travaux d'agrandissement de Bellechasse et le déménagement de la Prison Centrale vont être au cœur de nos préoccupations. Il est vrai que ces projets comportent des exigences. Ils ne sont pas de tout repos, mais ils constituent une réelle chance pour l'EDFR d'assurer sur le long terme un accomplissement optimal de sa mission. La clé du succès réside entre autres dans l'engagement et la participation active du personnel. Tous ensemble, nous réussirons à continuer de rendre efficace l'exécution des peines et mesures dans le canton de Fribourg.

2 Activités de l'EDFR

2.1 Division encadrement

2.1.1 Activités de l'année 2020

Durant l'année 2020, les activités principales qui ont occupé les différents secteurs de la division encadrement sont les suivantes :

- Le développement et la mise en œuvre de la prise en charge différenciée des détenus dans les secteurs ouvert et fermé. L'objectif consiste à mieux considérer, dans le cadre du plan d'exécution des sanctions, les compétences et les formations des personnes détenues lors de l'attribution d'un poste de travail ;
- Le développement de projets en matière de formation et de gestion numérique des dossiers (administration 4.0) dans l'optique de la numérisation de la prise en charge des détenus (SMART prison) ;
- L'adaptation des méthodes d'enseignement au moyen du nouveau matériel d'enseignement : introduction d'outils didactiques modernes à l'attention des personnes détenues. L'utilisation de ces « SMART board » va contribuer à une meilleure interaction entre enseignants et élèves ;
- La définition du futur rôle et des interventions des criminologues : les réflexions se sont portées sur un modèle d'intervention basé sur les notions de risque, besoin et réceptivité, sur la désistance et le désengagement ainsi que sur l'approche « Good Lives Model » ;
- L'amélioration du suivi des personnes détenues en fin de détention : les intervenants sociaux ont constaté que certaines personnes, en sortant de prison, sont abandonnées à leur sort. Dès lors, il a été décidé de mieux les préparer à cette rupture. Un dossier est remis aux détenus qui ont besoin d'un soutien afin de les aider à se loger et à reprendre une vie active ;
- Le développement de l'information à l'attention des nouveaux détenus : un catalogue regroupant les prestations fournies aux personnes détenues a été établi par le service social.

2.1.2 Personnel de la division

Secteurs	Bureau d'exécution des peines	Service social	Formation des détenus	Service médical	Unité criminologique
EPT	2.9	7.6	1.8	4.4	2.1

2.1.3 Bilan de l'année 2020

La division encadrement gère tout ce qui a trait aux détenus. Le bilan de la division est donc composé des tableaux suivants qui récapitulent les différentes informations relatives aux personnes détenues sur le site de Bellechasse.

Effectif des détenus

Détenus en exécution placés par	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Fribourg	57	58	53	57
Vaud	42	48	40	45
Valais	6	1	1	1
Neuchâtel	13	15	14	15
Genève	17	15	11	0
Jura	5	5	3	7
Tessin	1	1	-	1
Autres	1	-	3	2
Exécution anticipée de sanction pénale				
Fribourg	23	26	46	35

Autres cantons	19	18	14	14
Mesures pénales	2	2	7	7
Placement à des fins d'assistance (art. 426 ccs)				
Fribourg	-	-	-	-
Autres cantons	-	-	-	-
Total	186	188	192	193

Confessions et âge moyen des détenus

Au 31 décembre 2020, le site de Bellechasse comptait 70 détenus de confession chrétienne (soit 37.64%), 83 détenus de confession musulmane (soit 44.62%), 8 détenus de confession orthodoxe (soit 4.30%), 8 détenus de confession protestante (soit 4.30%), 2 détenus de confession bouddhiste (soit 1.08%) et 15 détenus sans confession ou de confession inconnue (soit 8.06%). L'âge moyen des détenus entrés à Bellechasse en 2020 est de 36.5 ans.

Journées de détention

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Bâtiment cellulaire	7678	26 191	77%	33 869
Exécution anticipée de peine	3238	10 332	76%	13 570
Pavillon	7413	7128	49%	14 541
Sapinière	2065	4095	66%	6160
Total	20 394	47 746	67%	68 140

Taux moyen d'occupation par maison

Bâtiment	2020	2019	2018	2017	2016
Exécution anticipée de peine	98%	99%	99%	100%	100%
Bâtiment cellulaire	91%*	92%*	91%*	95%	94%
Pavillon	99%	99%	99%	100%	100%
Sapinière	77%	95%	90%	90%	90%
Total	91%	96%	95%	97%	97%

* 3 places indisponibles durant une partie de l'année pour cause de travaux (fin des travaux en juillet 2020)

Répartition des journées de détention par canton

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Fribourg	43%	49%	52%	53%	49%	39%	42%
Neuchâtel	9%	11%	10%	7%	10%	14%	17%
Vaud	28%	25%	25%	26%	25%	26%	20%
Genève	11%	7%	5%	3%	5%	9%	8%
Tessin	1%	0%	0%	1%	0%	1%	1%
Valais	4%	3%	2%	3%	2%	2%	3%
Jura	4%	4%	4%	4%	5%	4%	4%
Divers	0%	1%	2%	3%	4%	5%	5%

Nombre d'entrées par canton

	2020	2019	2018	2017	2016
Fribourg	137	168	180	202°	208*
Neuchâtel	14	25	19	21	29
Vaud	97	91	90	106	83
Genève	22	15	13	13	8
Tessin	1	1	-	-	-
Valais	4	3	4	4	4
Jura	5	6	5	4	9
Divers	3	-	3	9	9
Total	283	309	314	359	350

* Parmi lesquelles 102 entrées suite à arrestation ; ° parmi lesquelles 105 entrées suite à arrestation.

Remarques : 1. Travaux depuis fin décembre 2017 qui grèvent trois places (travaux terminés en juillet 2020). 2. Mise en place d'une cellule (3 places) pour les très courtes peines (peine de 30 jours et moins) dès février 2018.

Provenance des entrées

Suisse	65
Europe de l'ouest	53
Europe de l'est	60
Afrique du nord	41
Afrique subsaharienne	48
Asie	1
Divers	15
Total	283

Durées des peines

	2020		2019		2018	
Jusqu'à 6 mois (inclus)	144	50.9%	161	52.1%	159	50.6%
De 6 à 12 mois	30	10.6%	34	11%	37	11.8%
De 1 à 2 ans	11	3.9%	34	11%	28	8.9%
De 2 à 3 ans	11	3.9%	12	3.9%	11	3.5%
De 3 à 4 ans	8	2.8%	6	2%	6	1.9%
De 4 à 5 ans	11	3.9%	0	-	1	0.3%
De 5 ans et plus	12	4.2%	3	1%	4	1.3%
Exécutions anticipées et mesures (durée non connue)	56	19.8%	59	19%	68	21.7%
Total	283		309		314	

Evolution de peines inférieures à un mois

	2020		2019		2018		2017	
Durée de séjour inférieure à 1 mois	8	3%*	27	8.73%	33	10.5%	67	18.6%

* Depuis le 4 mars 2020, il n'y a plus eu d'entrées pour des courtes peines à cause du Covid-19.

Sanctions disciplinaires et tests d'urine

2020	Téléphones portables	Stupéfiants	Nombre prises d'urine	Tests positifs prises d'urine %	Total de jours de cellule forte	Sanctions prononcées	Nombres d'amendes	Amendes (Fr.)
Total	69	91	973	18%	353	499	71	3227.50

Consultations médicales

	2020	2019	2018	2017
Médecin du site de Bellechasse	844	792	522	813
Psychiatre/Psychologue/Infirmier en psychiatrie (Ergothérapie)	2021 (373)	1553 (43)	1073	1214
Dentiste	270	300	306	245
Physiothérapeute	377	511	488	540
Hospitalisations	16	14	18	13
Transports médicaux	68	126	121	127

Sorties des détenus

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Conduites (nbre)	24*	48	43	29	40	34	20
Permissions (nbre)	19*	28	57	38	36	74	55
Congés (nbre)	65*	199	213	221	142	141	130

* Du 26 mars 2020 au 11 juin 2020 il n'y a eu aucune conduite, permission ou congé à cause du Covid-19.

2.2 Division sécurité

2.2.1 Activités de l'année 2020

Durant l'année 2020, les activités principales qui ont occupé les différents secteurs de la division sécurité sont les suivantes :

- La consolidation continue de la sécurité passive à l'aide de nouvelles technologies, de caméras plus nombreuses, de structures et/ou terrain renforcés et d'équipements de corps sécuritaires nouvellement acquis ;
- La consolidation continue de la capacité de prise en charge de détenus à problèmes ;
- La prise en compte permanente des projets majeurs de l'Établissement dans toutes les réflexions internes à la division.

2.2.2 Personnel de la division

Secteurs	Bâtiment cellulaire	Exécution anticipée de peine	Pavillon	Centrale et garde de nuit	Sapinière
EPT (Service intérieur)	12	6	2	16	1
Service de brigade	6 brigades de 12 AD (72 collaborateurs)				

2.2.3 Bilan de l'année 2020

Mouvements de détenus

Entrées	Sorties	Changements de cellule	Changements de place de travail
275	277	1144	521

Activités sécuritaires

Maisons	Fouilles de cellule	Fouilles de détenu	Interventions du GRIF	Transport médical SF/SO	Conduites BC/PAV
Bâtiment Cellulaire	178		8	37/33	
Exécution anticipée de peine	104		4	5	
Pavillon	63		1	0	

Maisons	Fouilles de cellule	Fouilles de détenu	Interventions du GRIF	Transport médical SF/SO	Conduites BC/PAV
Sapinière	40		-	0/8	
Total	385	618	13	42/41	25

	Colis	Téléphones mobiles saisis	Stupéfiants saisis	Ouvertures de porte	Appels reçus	Interphonie
Centrale	1175	82	116 gr.	426 352	487 500	70 000

Concours Canin

	Moyenne participants 2020	Moyenne EDFR 2020	Moyenne police cantonale 2020	Moyenne EDFR 2019
Note	258.75/300	261.83/300	255.66/300	260.61/300

Tous les participants au concours 2020, lequel s'est déroulé sur le site de Bellechasse, ont obtenu au minimum le niveau très bien. En 2019, la moyenne établie par l'EDFR était de 260.61, confirmant par là-même la qualité de la formation et du travail fourni. Les résultats obtenus sont supérieurs à ceux des divers corps de police suisses.

2.3 Division ressources

2.3.1 Activités de l'année 2020

Durant l'année 2020, les activités principales qui ont occupé les différents secteurs de la division ressources sont les suivantes :

- L'analyse, pour la division, des enjeux liés aux projets d'agrandissement de Bellechasse (ABEL 2023) et du déménagement de la Prison Centrale (Dém. PC 2025) ;
- L'amélioration du processus budgétaire (élaboration et controlling) ;
- L'amélioration des processus RH et leur digitalisation ;
- La mise en place d'un processus de gestion du site internet et du sharepoint.

2.3.2 Personnel de la division

Secteurs	Comptabilité	Administration	Informatique	Apprenants
EPT	2.8	2.6	0.5	7

2.3.3 Bilan de l'année 2020 du secteur finances

Compte de résultats

Compte de fonctionnement	Compte 2020 ((Fr.)	Budget 2020 (Fr.)	Compte 2019 (Fr.)
Total des charges	36 767 357	36 913 650	36 070 499
Total des revenus	- 33 591 730	- 36 026 000	- 32 732 284
Excédent de charges	3 175 627	887 650	3 338 215

L'année 2020 été marquée par le virus du Covid-19 qui, à lui seul, a entraîné des dépenses supplémentaires de 968 255 francs, principalement pour l'engagement d'entreprises externes liées à la sécurité ainsi que de personnel temporaire pour renforcer les équipes. L'EDFR a renoncé à certaines dépenses afin de couvrir une partie de ces dépenses. Le Covid-19 a également causé une perte de recettes pour un montant de 1 364 246 francs. Celle-ci provient principalement d'une diminution des récupérations de frais de détention, due aux réservations des cellules pour d'éventuels cas de quarantaine au sein des personnes détenues (couloir entier mis à disposition) ainsi qu'à la baisse des arrestations anodines.

Après boucllement, le compte de résultats présente un excédent de charges de 3 175 627 francs, supérieur de 2 287 977 francs à l'excédent de charges budgétisé (+ 257.76%).

Sans ces dépenses supplémentaires et pertes de recettes liées au Covid-19, le résultat de l'exercice 2020 aurait présenté un excédent de dépenses de 843 126 francs. Ce dernier aurait été inférieur de 44 524 francs à l'excédent de charges budgétisé (- 5.02%).

Les charges sont inférieures de 146 293 francs (- 0.40%) par rapport à celles budgétisées. Des dépassements, notamment pour des raisons liées au Covid-19, ont été enregistrés pour le traitement du personnel, le matériel de nettoyage et les prestations de service par des tiers. De plus, certaines natures comptables ont également été supérieures aux prévisions budgétaires. Il s'agit des frais de bétail (variation des inventaires comptabilisées en fin d'année), des prestations médicales par des tiers et des assurances. Seules les dépenses supplémentaires significatives ont fait l'objet d'une couverture par des crédits supplémentaires.

Les dépenses ont par contre été en dessous des prévisions budgétaires, principalement à cause de la situation sanitaire, pour les frais de formation, l'achat de carburant (également vu la baisse du prix du marché), les matières premières, les abonnements et cotisations, les produits alimentaires, les frais des cultures (gestion de stock), l'achat de matériel et d'appareils, l'achat de matériel et de logiciels informatiques, le chauffage, l'éclairage, l'eau, les travaux informatiques effectués par des tiers, l'impôt sur les véhicules, l'entretien et rénovation des immeubles, les transports et les déplacements. Une partie de cette marge dégagée a été utilisée pour compenser les demandes de crédits supplémentaires.

Les recettes sont inférieures de 2 434 270 francs (- 6.76%) par rapport à celles budgétisées. La plus grande partie de cette baisse provient d'une diminution des récupérations de frais de détentions (2 019 851 francs) qui est due principalement aux réservations des cellules pour d'éventuels cas de quarantaine (couloir entier mis à disposition et baisse des arrestations anodines, sur décision des autorités), ainsi que par le taux d'occupation des cellules. D'autre part, en raison de la situation sanitaire, les ateliers sécurisés ont été fermés pendant environ quatre mois et ont travaillé en fonctionnement réduit. Les recettes budgétisées n'ont également pas été atteintes dans une moindre mesure en ce qui concerne les ventes de produits agricoles, les ventes d'eau (chlorothalonil) et les ventes de carburant (limitation des déplacements des collaborateurs et baisse du prix du marché).

Les revenus ont par contre été supérieurs en ce qui concerne les ventes de bétail, les ventes de produits laitiers et les locations.

Compte des investissements

Compte des investissements	Compte 2020 (Fr.)	Budget 2020 (Fr.)	Compte 2019 (Fr.)
Total des dépenses	800 018	3 650 000.-	3 214 302.-
Totale des recettes	3 160 639	- 955 000.-	- 846 499.-
Excédent de dépenses	- 2 360 621	2 695 000.-	2 367 803.-

Après boucllement, le compte des investissements présente un excédent de dépenses de - 2 360 621 francs, soit - 5 055 621 francs par rapport au budget (- 187.59%). Ces chiffres tiennent compte des reports de crédits.

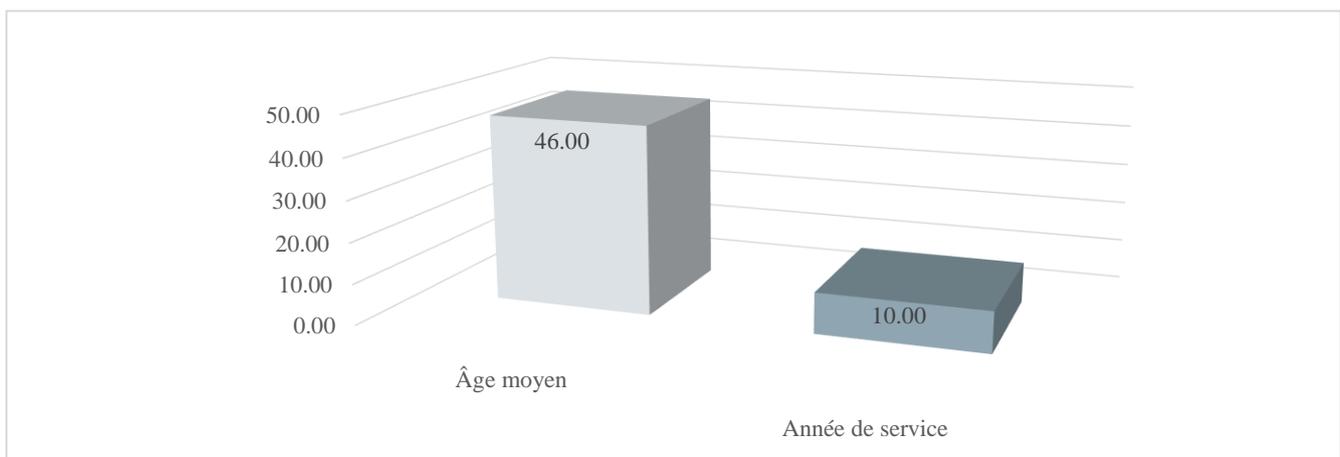
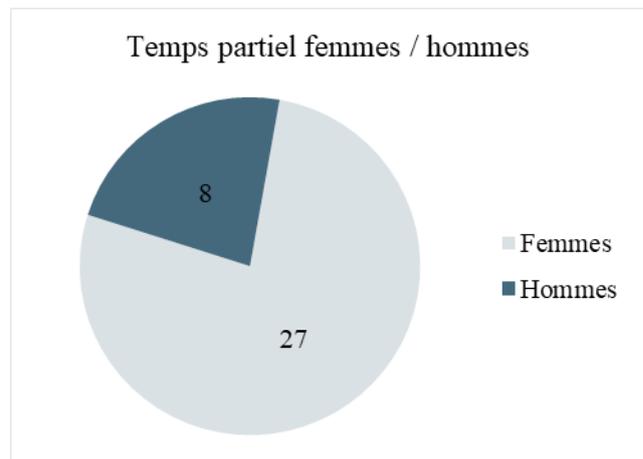
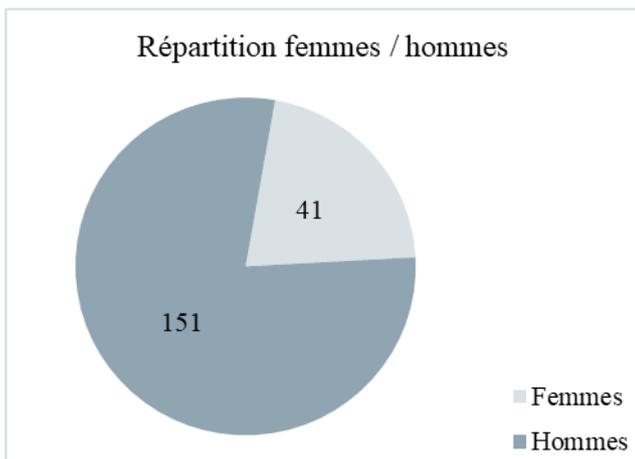
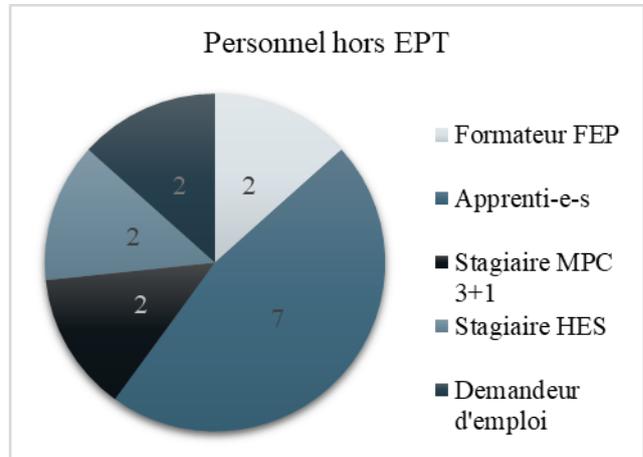
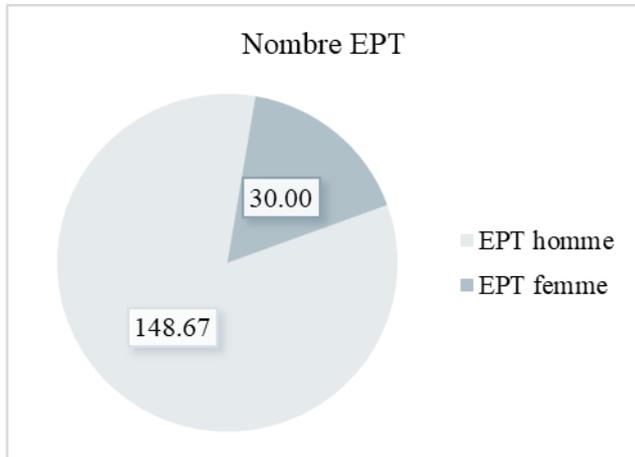
Les dépenses des investissements sont inférieures de 2 849 982 francs (- 78.08%) par rapport au budget.

Des reports de crédit de 2020 sur 2021 ont été comptabilisés pour un montant de 3 337 666 francs. Ils concernent le concept de sécurité 2020 pour un montant de 276 029 francs, la construction de la nouvelle étable pour le jeune bétail pour un montant de 146 815 francs, l'agrandissement de Bellechasse pour un montant de 2 300 822 francs, l'étude pour la construction de la Prison Centrale pour un montant de 464 000 francs et enfin la rénovation des appartements locatifs pour un montant de 150 000 francs.

Les recettes des investissements sont supérieures de 2 205 639 francs (+ 230.96%) par rapport aux prévisions budgétaires. Des subventions ont été versées avant terme par la Confédération pour un montant de 3 160 639 francs pour le projet d'agrandissement du site de Bellechasse.

2.3.4 Bilan de l'année 2020 du secteur administration

Effectif du personnel



Absences du personnel

L'EDFR a connu une mauvaise année 2020 en termes d'absence de personnel. Il a fallu faire face aux absences liées au Covid-19 qui se sont ajoutées à l'absentéisme habituel. Les accidents (11 cas professionnels et 17 non-professionnels) ont causé pas moins de 1120 jours d'absence, alors que les absences pour cause de maladie se sont élevées à 1745 jours. Au total, cela représente 2865 jours d'absence pour l'année 2020, soit un taux d'absentéisme de 6.23%.

Absentéisme moyen en nombre de jours



Mutations du personnel

Durant l'année 2020, 8 collaborateurs ont pris leur retraite. L'EDFR les remercie chaleureusement pour leur engagement durant toutes ces années.

	Division encadrement	Division ressources	Division sécurité	Division agriculture	Division construction	Division Prison Centrale	Direction	Total
Sorties								
Stagiaire	5	1	0	0	0	0	0	6
Fin de contrat	0	3	0	1	1	1	0	6
Démission	0	1	0	2	0	2	0	5
Retraite	0	0	1	1	4	1	1	8
ORP	0	6	0	0	0	1	0	7
CDD	0	2	0	0	8	1	0	11
FEP	3	0	0	0	0	0	0	3
Décès	0	0	0	0	1	0	0	1
Total	8	13	1	4	14	6	1	47
Entrées								
Stagiaire	5	0	0	0	0	1	1	7
ORP	0	6	0	0	0	0	0	6
CDD	0	2	0	0	8	0	0	10
FEP	2	0	0	0	0	0	0	2
CDI	2	2	0	3	1	5	1	14
Apprentis	0	3	0	0	0	0	0	3
Total	9	13	0	3	9	6	2	42

Explications détaillées relatives aux différences entre sorties et entrées :

- Stagiaire : une stagiaire supplémentaire a été engagée pour assister le directeur ;
- Fin de contrat, démission, retraite, décès : 20 sorties, 14 entrées, 6 postes au concours ;
- ORP : 7 sorties, 6 entrées, le contrat d'engagement d'un ORP pour le soutien administratif à la division Prison Centrale n'a pas été renouvelé ;
- CDD : 11 sorties, 10 entrées, soit 8 à la division ateliers et construction (soutien Covid-19), 2 à la division ressources (remplacement d'une collaboratrice en absence maladie de longue durée), 1 à la division Prison Centrale (remplacement d'une collaboratrice en congé maternité, engagée en 2019) ;
- FEP : 3 sorties, 2 entrées, 1 enseignante FEP n'a pas encore été remplacée ;
- Apprentis : 3 entrées en 2020, il n'y a pas eu de sorties car les apprentis n'ont pas encore terminé leur formation.

Promotion/Diplômes

L'EDFR investit dans la formation professionnelle secondaire et tertiaire. Cette année, 6 collaborateurs ont obtenu leur Brevet fédéral d'agent de détention, 2 collaboratrices ont obtenu leur CFC d'employée de commerce et une collaboratrice a obtenu son Bachelor en Travail social. L'EDFR félicite ces personnes pour leur réussite.

2.4 Division agriculture

2.4.1 Activités de l'année 2020

Durant l'année 2020, les activités principales qui ont occupé les différents secteurs de la division agriculture sont les suivantes :

- La création, dans chaque secteur de la division, d'un poste occupationnel à l'attention de détenus avec des capacités physiques ou psychiques réduites ;
- L'abandon de l'utilisation du soja pour les rations des ruminants ;
- La mise en place d'essais pour lutter contre les parasites à l'aide de plantes répulsives ;
- La formation des détenus pour la conduite d'engins télescopiques.

2.4.2 Personnel de la division

Secteurs	Production animale	Production végétale	Cultures maraîchères
EPT	12.17	9	7

2.4.3 Bilan de l'année 2020

En 2020, l'exploitation agricole de Bellechasse a obtenu la plaquette de sécurité « Notre sécurité, ça compte ! » décernée par le Service de prévention des accidents dans l'agriculture suite à un audit du parc de véhicules, des machines agricoles et des bâtiments. Cette certification SPAA signale que l'exploitation agricole de Bellechasse assure une protection de la sécurité et de la santé supérieure à la moyenne et qu'elle attache une grande importance à la prévention d'un point de vue technique, organisationnel et personnel.

Production végétale

Contrairement aux années précédentes, il a été possible en 2020 de bénéficier d'une bonne pluviométrie, ce qui a notamment profité à la production végétale et fourragère. Il convient de noter toutefois qu'à l'avenir, la disponibilité en eau constituera une préoccupation majeure.

La culture des céréales, du maïs et des fruits a connu une très bonne année. Le rendement des cultures fourragères a également été excellent, compte tenu du climat mais également grâce au choix optimal de mélanges fourragers. Bien que la betterave sucrière ait donné de bons rendements par hectare, la teneur en sucre a été insatisfaisante. Deux maladies en sont responsables : le syndrome des basses richesses SBR et le jaunissement viral. Du fait de prévisions décevantes en termes de rendement liées à ces maladies, la poursuite de la culture de la betterave sucrière devra encore faire l'objet de réflexions.

Equipes agricoles

La plupart des travaux réalisés ont été variés et intéressants. A titre d'exemple, on peut citer le triage manuel de la caméline pour la presse à huile de l'Etablissement ou encore la récolte et le cassage des noix pour y extraire l'huile. D'autres travaux de désherbage ont été effectués pour les cultures maraîchères et l'entretien des surfaces de compensation écologique.

Le fait de ne pas repourvoir régulièrement les postes vacants entraîne inévitablement une perte de production. Durant l'année écoulée, le secteur des alpages a beaucoup souffert de cette situation, du fait de ressources très limitées en provenance de l'exploitation de plaine.

Cultures maraîchères

Dans ce domaine, la conversion réussie à l'agriculture biologique a constitué le thème principal. Dès le 1^{er} janvier 2021, il est possible de commercialiser les produits avec le label Bourgeon. Mais le défi majeur demeure encore le contrôle des adventices. De nouvelles variétés de légumes, cultivées avec succès dans les tunnels, ont été commercialisées. Malgré la fermeture temporaire du magasin, les ventes ont augmenté de manière significative et de nouveaux clients ont pu être fidélisés.

Production animale

Une attention accrue a continué à être portée à la santé des onglons des vaches laitières. Depuis 2020, les porcelets sont sevrés sans antibiotiques. De même, les jeunes taurillons peuvent être mis à l'étable sans antibiotiques.

Livraisons internes

Les livraisons internes pour la cuisine de l'Etablissement ont permis une réduction considérable des coûts liés aux achats alimentaires. Le tableau ci-dessous résume le montant des livraisons internes effectuées :

Livraisons internes					
Viande (Fr.)	Oeufs (nbre)	Fruits (Fr.)	Lait (l)	Légumes (Fr.)	Total(Fr.), y compris produits divers (miel, etc.)
152 000.-	22 000	11 000.-	15 000	50 000.-	230 000.-

Resocialisation

Durant l'année 2020, le groupe de travail « Attribution au travail » a poursuivi ses activités avec succès. En fonction de leur profil, les détenus ont été répartis dans différents ateliers et pris en charge de manière interdisciplinaire.

La division agriculture a offert, à certains détenus, la possibilité de faire un permis de cariste reconnu par la SUVA. Ce permis augmente leur chance de réinsertion sur le marché du travail à leur sortie. De plus, grâce à ce permis, les détenus peuvent réaliser des travaux intéressants sur l'exploitation agricole.

Cette année également, un détenu a été formé à utiliser la combinaison de fauche pour couper du foin et à semer les engrais verts. Une équipe de détenus a géré la récolte des asperges et 2 détenus des cultures maraîchères se sont occupés de la cuisson des choux.

Ces travaux se sont déroulés sous la supervision des agents de détention de la division agriculture mais toujours en ayant la volonté des responsabiliser les détenus et d'utiliser au mieux leurs compétences.

2.5 Division ateliers et construction

2.5.1 Activités de l'année 2020

Durant l'année 2020, les activités principales qui ont occupé les différents secteurs de la division ateliers et construction sont les suivantes :

- La planification d'exécution pour le projet d'agrandissement du site de Bellechasse qui vise la séparation des régimes par bâtiment (ABEL 2023) ;
- La planification de l'avant-projet pour le projet de déménagement de la Prison Centrale (Dém. PC 2025) : il s'agit de soumettre au Grand Conseil, d'ici la fin 2021, le message pour un crédit d'engagement ;
- La planification de l'entretien de tous les bâtiments et chantiers du site de Bellechasse ;
- L'élaboration d'un nouveau concept sur la rémunération des détenus, en collaboration avec le groupe de travail « Attribution du travail » ;
- Le développement des secteurs artisans et ateliers sécurisés sous la conduite des nouveaux chefs de secteur.

2.5.2 Personnel de la division

Secteurs	Ateliers secteur fermé	Ateliers secteur ouvert	Bureau technique
EPT	18	24	1.4

2.5.3 Bilan de l'année 2020

Secteur artisans

Durant l'année en revue, la priorité a été donnée à la réalisation de l'étable pour le jeune bétail et les veaux. La fin des travaux est prévue pour 2021. Les étables permettront alors d'accueillir 60 veaux et 92 bovins. Quant aux coûts de construction, ils s'élèveront à environ 1,5 million de francs. Le terrassement, la stabilisation du sol du bâtiment ainsi que les travaux de construction (égouts, dalles de sol, fondations) ont été réalisés par nos maçons et l'atelier de menuiserie a pris en charge l'ensemble du revêtement de la façade ainsi que de petites menuiseries. L'ensemble des travaux ont été effectués avec des détenus, ce qui leur a permis d'acquérir de nouvelles expériences.

Secteur garage

Cette année, les collaborateurs du garage de l'EDFR ont assuré l'entretien et la maintenance de nombreux véhicules et machines. De plus, ils ont dû remplacer un véhicule qui a brûlé et ont pu acheter une nacelle.

Secteur cuisine

Malgré une situation sanitaire compliquée, la cuisine a parfaitement rempli sa mission. Avec l'aide d'une vingtaine de détenus, les collaborateurs du secteur ont assuré la restauration quotidienne des détenus et du personnel. 171 000 repas ont été préparés, 84 000 pains ont été confectionnés et 20 000 kg de viande provenant de l'élevage interne ont été transformés.

Secteur ateliers sécurisés

Malgré la fermeture des ateliers sécurisés durant une période assez longue, il a été possible de réaliser plusieurs commandes pour des entreprises externes. La production d'huile, en collaboration avec l'Etablissement pénitentiaire de Witzwil, a été relancée et la confection de biscuits a battu son plein en fin d'année. Dans l'ensemble, le montant des ventes s'est élevé à 200 000 francs.

2.6 Division Prison Centrale

2.6.1 Activités de l'année 2020

Durant l'année 2020, les activités principales qui ont occupé les différents secteurs de la division Prison Centrale sont les suivantes :

- L'analyse et les réflexions liées au projet de déménagement de la Prison Centrale en 2025 ;
- La gestion des détenus en lien avec le site de Bellechasse : les échanges ont été établis et le temps de réactivité pour déplacer les personnes sur le site de Bellechasse s'est raccourci ;
- La mise en fonction des mesures de sécurité préconisées, avec un niveau de maîtrise confirmé. Le protocole détaillé sera finalisé suite aux tests de drones et à une simulation d'évasion réalisés fin 2020.

2.6.2 Personnel de la division

Secteurs	Encadrement	Administration et réception	Cellulaire et infrastructure	Service social	Service médical
EPT	9	11	14	1	3.2

2.6.3 Bilan de l'année 2020

Entrées

	Suisses	Etrangers
Hommes – Prison Centrale	118	354
Femmes – Prison Centrale	1	1
Filles mineures – Prison Centrale	0	0
Garçons mineurs – Prison Centrale	0	0
Hommes – Maison de détention «Les Falaises»	11	9
Femmes – Maison de détention «Les Falaises»	0	0
Total	130	364

Journées de détention

	Suisses		Etrangers		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Prison Centrale					
Détention provisoire	5573	0	9674	0	15 247
Détention des mineurs	0	0	0	1	1
Exécution de peines et de mesures	1195	1	1566	0	2763
Exécution anticipée de peines et de mesures	174	0	659	0	833
Mesures de contrainte	0	0	486	0	486
Maison de détention «Les Falaises»					
Exécution en semi-détention	1138	0	1013	0	2151
Exécution en régime de travail externe	166	0	419	0	585
Arrêts militaires	24	0	0	0	24
Totaux	8270	1	13 817	1	22 089

Recherche de places de détention provisoire hors canton

44 places de détention provisoire ont été trouvées hors canton. Elles se répartissent comme suit : 8 femmes (19%) et 36 hommes (81%). Le travail de recherche a été concentré sur le vendredi et le lundi.

Repas

En 2020, la Prison Centrale a produit environ 58 400 repas pour les personnes détenues et les collaborateurs de service. Quotidiennement, un cuisinier et 2 personnes détenues dans le secteur de la détention provisoire ont préparé ces repas. Aucune réclamation n'a été enregistrée en 2020 en ce qui concerne aussi bien la qualité que la quantité des menus servis.

Locaux

Locaux de la Prison centrale	Places
Détention provisoire hommes	58
Détention mineurs	2
Exécution de peines hommes	15
Exécution de mesures de contrainte hommes	4
Total des places à disposition	79
Maison de détention « les Falaises »	
Exécution de régimes facilités – semi-détention et travail externe hommes	
Exécution de régimes facilités – semi-détention et travail externe femmes	
Total des places à disposition	20

Occupation des détenus

En 2020, les détenus ont été occupés à la cuisine, à la buanderie, à l'atelier d'occupation, au nettoyage et à l'entretien du bâtiment. Ils ont travaillé pour un total de 22 700 heures, ce qui équivaut à une rémunération de 68 100 francs.

En raison du Covid-19, les détenus des secteurs d'exécution de peine privative de liberté et d'exécution de peine de liberté de substitution n'ont pas pu travailler (durée moyenne de détention entre 7 et 9 jours et 10 jours de confinement à respecter). Toutefois, toutes les demandes de constructions en plexiglas pour les différentes institutions cantonales ont pu être honorées en temps et en heure.

Assistance des détenus

Durant l'année 2020, les collaboratrices du service social ont assuré le suivi social de la plupart des détenus incarcérés dans l'établissement tout régime confondu. La fréquence des entretiens a varié en fonction des besoins et du profil des détenus. Un grand nombre de démarches ont été réalisées en collaboration avec des partenaires externes (autorités de placement, Ministère public, services sociaux et services des curatelles, thérapeutes, institutions/foyers, proches et familles, etc.). De plus, le service social a rédigé 132 rapports, décisions et préavis et organisé 23 visites d'enfants. Les personnes détenues sans famille ou sans contact avec leurs proches ont également pu solliciter le service pour recevoir des visites de bénévoles.

En collaboration avec le Service du médecin cantonal, le Ministère public et le Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation, le service social a mis en place, depuis janvier 2019, la pré-indication systématique à l'entrée en détention des personnes souffrant d'addiction. Ce dispositif concerne uniquement les détenus sous autorité judiciaire fribourgeoise et au bénéfice d'une autorisation de séjour en Suisse. En 2020, 7 détenus souffrant d'une dépendance ont rempli les conditions mentionnées. Parmi eux, 6 personnes ont bénéficié d'une indication, respectivement d'une proposition de prise en charge.

Une formation de base en français est proposée par l'organisme FEP aux personnes détenues qui sont intéressées. Durant l'année en revue, 37 détenus ont participé aux cours, lesquels sont dispensés à raison d'une heure par semaine et par groupe.

Les cinq médecins généralistes de la Prison centrale ont consulté sur dossier et lors des visites médicales 446 détenus. 2059 consultations infirmières ont été prodiguées aux personnes détenues. Plusieurs détenus ont dû être conduits en milieu hospitalier pour des examens, des traitements ambulatoires ou encore des interventions. De plus, certains détenus ont eu recours à des médecins spécialisés.

Le Réseau fribourgeois de santé mentale a consulté 616 personnes détenues pour des problèmes psychiatriques et à 408 reprises des détenus pour un suivi psychologique.

Récapitulatif des prestations de la division Prison Centrale

	2020
Entrées	494
Sorties, libérations ou transferts	478
Mutations internes (changement de cellules)	374
Consultations médicales en urgence	2
Heures de travail rémunérées à 3 francs/heure	22 700
Séquences de sport de 60 minutes	416
Séquences de promenade de 60 minutes	1456
Séquences de promenade supplémentaire (Covid-19)	1233
Visites familiales	1346
Entretiens avec le Service de la population et des migrants	6
Entretiens avec la Croix-Rouge	4
Entretiens avec les intervenants religieux	56
Sanctions disciplinaires	18

3 Influence du Covid-19 sur l'EDFR

3.1 Influence du Covid-19 sur les activités des divisions de l'EDFR

L'épidémie de Covid-19 a obligé le personnel de l'EDFR à s'adapter et à innover pour que des prestations de qualité continuent à être fournies. Un travail d'analyse et d'anticipation au sein d'un groupe regroupant les spécialistes des différentes divisions a été réalisé. Grâce aux connaissances de chacun, des informations fiables ont été rassemblées et la mise en œuvre de mesures ont permis de diminuer les risques d'introduction du virus au sein de l'Etablissement. L'ensemble des mesures sanitaires édictées par l'Office fédéral de la santé publique ont été appliquées. En outre, des mesures internes ont été mises en place afin d'éviter au maximum le risque de transmission du virus. Durant l'année écoulée, l'EDFR a réussi à maîtriser la situation. Il a pu compter sur la grande flexibilité et le professionnalisme du personnel ainsi que sur les services de la société Protect'Service.

L'épidémie de Covid-19 a entraîné une baisse des entrées et donc une baisse des journées de détention durant l'année 2020. L'impact est plus fort sur le site de la Prison Centrale que sur celui de Bellechasse (différences dans les types de régimes).

	2019	2020	Différence en chiffres	Différence en pourcentage
Site Bellechasse				
Entrées	309	283	26	8%
Journées de détention	70 884	68 381	2503	4%
Site Prison Centrale				
Entrées	658	494	164	25%
Journées de détention	25 273	22 089	3189	13%

3.1.1 Influence du Covid-19 sur les activités de la division encadrement

La division encadrement a dû faire évoluer son fonctionnement pour garantir de bonnes conditions de détention malgré le virus. En raison de la situation sanitaire, les visites physiques aux personnes détenues ont dû être supprimées et les congés et sorties ont été stoppés. Afin de permettre aux détenus de conserver un lien avec leurs proches, des solutions alternatives ont vu le jour. Ainsi, l'EDFR a été la première institution romande à mettre en place des visites virtuelles à l'aide d'applications. En accord avec la Direction de la sécurité et de la justice, l'achat rapide de tablettes (solution mobile) a rendu possible la mise en place de ces visites, ce qui a permis de maintenir un certain calme dans les bâtiments cellulaires. Au vu des réactions positives, ce mode de visite va certainement perdurer à l'avenir.

Un deuxième exemple d'évolution du fonctionnement de la division encadrement concerne la formation des personnes détenues. En collaboration avec l'organisme FEP (formation en exécution des peines), le service de la formation a installé un système de cours à distance à l'aide de supports papier. Les détenus ont pu recevoir des leçons et exercices à compléter qui, par la suite, ont été transmis aux enseignants pour correction. Cette procédure n'a évidemment pas remplacé les cours en présentiel, mais elle a évité que des participants ne se démotivent ou perdent trop de connaissances. Par ailleurs, sur initiative du service de la formation, les détenus ont régulièrement reçu des livrets avec des mots croisés, Sudoku ou autres exercices de concentration.

Grâce à ces initiatives, il a été possible d'occuper les personnes détenues, de maintenir le calme au sein de l'Etablissement et de répondre aux préoccupations des détenus et de leur famille durant cette période.

3.1.2 Influence du Covid-19 sur les activités de la division sécurité

L'épidémie de Covid-19 a entraîné un grand nombre de changements au sein la division sécurité, notamment en ce qui concerne l'organisation et la gestion des équipes et des détenus. Parmi la population carcérale, plusieurs

personnes ont connu des périodes de doutes et de craintes. Afin de répondre au mieux aux interrogations et éviter des tensions supplémentaires, une prise en charge adéquate a été mise en place par le personnel surveillant.

Sur le site de Bellechasse, les mesures suivantes ont été mises en place : la création d'un secteur de quarantaine pour les nouveaux arrivants, l'arrêt des activités externes, l'instauration d'un programme de désinfection et l'introduction de visites virtuelles en collaboration avec la division encadrement.

L'exploitation des quatre maisons et des secteurs vitaux (cuisine, entretien des animaux, lingerie, production maraîchère) a pu être maintenue grâce au renforcement du système de brigade du week-end avec du personnel des autres divisions et aux services de la société Protect'Service.

Le secteur de quarantaine et le programme de désinfection ont été maintenus lors de la deuxième vague (dès octobre). L'exploitation normale a été assurée, malgré les multiples restrictions visant à limiter la diffusion des cas. Par ailleurs, du fait de la reprise des activités des autorités de placement, le service intérieur a dû faire face à une augmentation des prises en charge.

3.1.3 Influence du Covid-19 sur les activités de la division ressources

L'épidémie de Covid-19 a bouleversé le fonctionnement de la division ressources. L'augmentation des absences dues au Covid-19 a nécessité une planification quotidienne des ressources. Il a fallu répartir les tâches de suivi et de traitement des certificats d'isolement ou de quarantaine sur le personnel encore en activité. Les directives du médecin cantonal et du service du personnel ont également fait naître certaines incertitudes de la part du personnel. Il a fallu répondre aux interrogations, rassurer et parfois encadrer les collaborateurs dans les moments de doute et de crainte. Malgré les absences et le fonctionnement sans cesse réinventé, le personnel a tenu bon et mérite de grands remerciements pour son engagement, sa flexibilité et sa loyauté.

3.1.4 Influence du Covid-19 sur les activités de la division agriculture

L'épidémie de Covid-19 a été une réelle source de préoccupations pour la division. La mise à disposition d'agents de détention-agriculteurs pour le service intérieur a entraîné une réduction du nombre de collaborateurs travaillant sur l'exploitation. La division a dès lors pris du retard dans ses activités quotidiennes.

3.1.5 Influence du Covid-19 sur les activités de la division ateliers et construction

L'épidémie de Covid-19 a conduit à la fermeture des ateliers sécurisés pendant plusieurs semaines. Le secteur artisans a été fortement réduit afin de mettre à disposition des agents de détention-artisans pour le service intérieur. Le chantier de construction de l'étable pour le jeune bétail et les veaux a été temporairement suspendu, en raison de l'interdiction pour les artisans externes d'entrer sur le site. Trois cuisiniers externes sont venus renforcer le secteur cuisine à titre temporaire afin de garantir le bon fonctionnement de la cuisine pendant la première vague.

3.1.6 Influence du Covid-19 sur les activités de la division Prison Centrale

Face aux incertitudes liées au début de l'épidémie, la gestion de la crise s'est faite de manière séparée à celle du site de Bellechasse.

Durant la première vague, le personnel de la division Prison Centrale a été scindé en deux groupes. Des détenus vulnérables ont été séparés des autres. Les visites ont été maintenues avec une séparation vitrée. Un secteur de quarantaine a été mis en place pour les personnes en exécution de peine et diverses séparations en plexiglas ont été posées. Un programme de désinfection des locaux a été instauré. Des tablettes ont été mises à disposition des détenus afin qu'ils continuent à communiquer avec leurs proches.

Dès le début de la seconde vague en octobre, plusieurs mesures ont été mises en place : le maintien du programme de désinfection des locaux, la séparation des détenus vulnérables, la mise en quarantaine de dix jours pour les nouveaux arrivants, la suppression des visites aux personnes détenues confinées, en isolement ou en quarantaine. Malgré les multiples restrictions visant à limiter la diffusion des cas, l'exploitation normale a pu être assurée.

3.2 Influence du Covid-19 sur le personnel de l'établissement de détention fribourgeois

Durant l'année écoulée, le personnel de l'EDFR a été frappé de près ou de loin par le coronavirus. Des collaboratrices et collaborateurs, considéré-e-s comme personnes vulnérables, ont dû rester chez eux, alors que la maladie a affecté d'autres collègues ou les membres de leur famille. Dès lors, quelque 25 collaboratrices et collaborateurs répartis dans les différents secteurs de l'EDFR ont été absents. Il y a également eu plusieurs mesures de quarantaine et d'isolement, notamment après la découverte de deux cas positifs chez les détenus du site de Bellechasse. Sur le site de la Prison Centrale, plus de la moitié du personnel a été touché par le coronavirus lors de la 2^{ème} vague. Une collaboratrice a été gravement malade.

4 Remerciements

Au terme de ce rapport, la commission administrative tient à remercier le conseil de direction, les collaboratrices et collaborateurs, les bénévoles ainsi que les personnes détenues qui ont contribué à la bonne marche de l'Etablissement de détention fribourgeois.

Le présent rapport a été adopté par la commission administrative le 26 février 2021.

Le Président de la commission administrative
Maurice Ropraz

Le Directeur de l'EDFR
Guido Sturny

Impressum

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Bellechasse 366
1786 Sugiez
T +41 26 304 10 10
<https://www.fr.ch/dsj/edfr>

—
Mars 2021

—
Photo de couverture : A. Wicht